

# La parole est à vous !



[www.citoyennetevillers.fr](http://www.citoyennetevillers.fr)

Une piste cyclable à titre d'expérimental implique que chacun de vous en éprouve les qualités et les défauts et partage son avis. Ce qui va bien doit être valorisé et pour ce qui ne va pas : on propose pour pouvoir améliorer.

## Exprimez-vous !

Vous pouvez déposer vos retours d'expériences :

- Chez les commerçants participant à la concertation, (macaron Citoyenneté Villers en vitrine) en déposant vos contributions dans les urnes mises à disposition.
- À l'accueil de l'Hôtel de Ville.
- En ligne, à partir du 27 juillet, sur [citoyennetevillers.fr](http://citoyennetevillers.fr) dans l'espace dédié à cet aménagement expérimental : **Cattenoz à vélo**. C'est ici que vous trouverez tous les détails du projet, toutes les contributions ainsi que les réponses qui pourront être apportées.

## Rendez-vous sur place !

Des temps de rencontres sont proposés afin de vous permettre de rencontrer élus et techniciens pour échanger sur le projet. Rendez-vous square du Pont de Villers :

**samedi 12 septembre de 10 à 12 heures**

D'autres dates vous seront communiquées.

L'information sera relayée dans **Villers nouvelles**, sur [www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr) et sur la page Facebook Ville de **Villers-les-Nancy officiel**

**Plus d'infos à participer@citoyennetevillers.fr**



JUILLET 2020

## CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE EXPÉRIMENTALE



métropole  
GrandNancy

VILLERS  
lès  
NANCY

# Le plan vélo s'accélère !



Privilégier les déplacements à vélo, c'est opter pour la préservation de l'environnement, choisir la distanciation liée aux déplacements individuels ou encore préférer entretenir sa forme.

Dans la Métropole du Grand Nancy, comme partout en France, la crise liée au covid-19 accélère la création des itinéraires cyclables.

Certains aménagements cyclables provisoires intégrant les impératifs de sécurité sont à l'étude, d'autres vont être mis en place à titre expérimental.

Dans un premier temps, à Villers-lès-Nancy, c'est une piste cyclable qui est aménagée à titre expérimental boulevard Cattenoz, dans le sens descendant. Elle permettra de relier Vandoeuvre à Laxou et de rejoindre certains maillages existants vers Nancy.

Pour la sécurité de tous, le boulevard Cattenoz sera limité à 30 km/h.

## Quand ?

Les travaux de marquage de la piste cyclable expérimentale auront lieu du **20 juillet au 25 juillet**.

Le stationnement, interdit durant l'intervention des services de la Métropole, sera signalé sur site.

